



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OCCITANIE MIDI-PYRÉNÉES
Association française pour le développement de l'enseignement technique
Reconnue d'utilité publique - O.N.G. auprès des Nations Unies

Convention de partenariat

Entre

Le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Académie de Toulouse,

75 rue Saint-Roch

CS 87703

31077 Toulouse cedex 4,

représenté par monsieur Mostafa Fourar, agissant en qualité de recteur de l'académie, ,

ci-après dénommée « Académie de Toulouse »

et

L'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique

– AFDET –,

178 rue du Temple

75000 Paris

représentée par Monsieur Philippe Dole agissant en qualité de président et Monsieur Gérard Dejardin agissant en qualité de président de la section territoriale AFDET

Occitanie Midi-Pyrénées,

ci-après dénommée « AFDET »

PREAMBULE

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre l'Académie de Toulouse et l'association AFDET dans le cadre de la politique éducative académique et des objectifs qu'ils partagent. Ainsi :

L'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET), fondée en 1902, à Paris – reconnue d'utilité publique par décret du 22 janvier 1936 – agréée comme association éducative complémentaire de l'enseignement public et liée par convention avec le ministère de l'Education nationale depuis 2002, a pour objectifs le perfectionnement et le développement des enseignements technologiques et professionnels, de l'information pour l'orientation et de la formation continue dans le cadre de l'Éducation permanente.

Dans ce but, elle s'appuie sur un partenariat entre les divers milieux économiques, d'une part, et les institutions de formation d'autre part, en vue d'une meilleure information et insertion sociale et professionnelle des jeunes et des salariés.

Considérant l'AFDET comme ressource pour le système éducatif et les objectifs poursuivis par celle-ci :

- la promotion de l'enseignement technique sous toutes ses composantes ; technologiques, professionnelles, à la fois sous statut scolaire, sous statut d'apprentissage, en formation initiale et continue,
- le rapprochement entre l'école et les entreprises,
- l'information des collégiens lycéens, apprentis (du CFA académique et des GRETA-CFA) et étudiants sur les métiers, les carrières et le recrutement, l'aide à l'élaboration du projet professionnel,
- la transmission de la connaissance des métiers et leurs évolutions.
- la découverte de l'entreprise au profit des prescripteurs de l'orientation.

Considérant les objectifs de l'académie de Toulouse et notamment :

- l'accompagnement des élèves, collégiens et lycéens, dans la construction de leur projet d'orientation et de formation ;
- l'accueil en milieu professionnel des lycéens et étudiants (stages ou périodes de formation en milieu professionnel),
- le développement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- le développement des campus des métiers et des qualifications,
- le développement de la relation Ecole-Entreprise,
- la mise en œuvre des politiques éducatives transversales : égalité filles-garçons, éducation au développement durable, numérique éducatif, prévention et lutte contre les discriminations.

Les parties signataires conviennent ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION CADRE

La présente convention a pour objet de développer un partenariat actif entre l'Académie de Toulouse et l'association AFDET – section territoriale AFDET Occitanie Midi-Pyrénées.

Le partenariat a pour objectif de soutenir les actions et missions de chaque partenaire par :

- la coopération entre les deux parties dans des actions particulières à destination des publics scolaires, apprentis, étudiants ou en formation continue, donnant lieu à des avenants qui en définissent le cadre et les orientations ;
- une participation opportune aux événements organisés par l'une ou l'autre partie ;
- la valorisation sur les espaces de communication respectifs des deux partenaires (sites internet, réseaux sociaux et autres supports) des principales actions et productions réalisées dans le cadre du partenariat.

Les modalités d'application de cette convention sont précisées dans les articles ci-après.

ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

Le partenariat, objet de la présente convention, concerne :

I- SOUTIEN AUX ETABLISSEMENTS

L'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées, notamment par ses animateurs et professionnels adhérents, est un interlocuteur reconnu pouvant apporter **expertise et conseil aux établissements**.

En partenariat avec les branches professionnelles concernées, l'AFDET contribue à la valorisation de dispositifs, de démarches et de projets pédagogiques conduits dans les établissements. Il en est ainsi par exemple du dispositif pédagogique « La réalisation d'un chef d'œuvre » en CAP et baccalauréat professionnel, en particulier par l'édition annuelle d'un florilège de chefs d'œuvre, en lien avec les corps d'inspection. L'AFDET favorise en tant que de besoin la mise en relation des établissements avec des professionnels dans le cadre de la réalisation de ces projets.

L'AFDET Midi-Pyrénées apporte également son concours en tant qu'expert et représentant du monde économique dans le cadre de l'animation et la promotion des filières de formation présentes dans ces établissements.

Les représentants de l'AFDET peuvent être sollicités – par courrier postal ou électronique – comme membres des conseils d'administration des lycées professionnels, généraux, technologiques ou polyvalents au titre des personnalités qualifiées.

L'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées fait profiter de son réseau aux **campus des métiers et des qualifications** et aux **campus des métiers et des qualifications d'excellence**. Elle apporte son concours en tant qu'expert aux présidents et directeurs opérationnels des campus, par l'association, en tant que de besoin, de membres de l'AFDET dans les groupes de travail définis par le CMQ. En outre, elle participe à la valorisation des actions des CMQ dans les productions régionales et nationales de l'AFDET (lettre d'information régionale et nationale, revue « Avenirs Professionnels).

En qualité d'expert, un groupe paritaire est constitué et se tient à disposition des proviseurs qui souhaitent conduire leur établissement sur le chemin de la labellisation des Lycée des Métiers.

II- RELATION A L'ENTREPRISE

L'AFDET contribue à la connaissance de l'entreprise et des environnements professionnels par les élèves dès le collège. Par ses actions, ses informations ou par la mise en relation qu'elle permet avec les acteurs économiques, elle permet de mettre en lumière les enjeux économiques. Outre les spécificités propres à chaque secteur d'activités, seront présentées et valorisées les démarches d'entreprises en faveur de l'égalité de genres, l'intégration des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises, ainsi que la digitalisation de l'économie et des métiers.

Par les stages et les périodes de formation en milieu professionnel, l'alternance est constitutive de la formation professionnelle initiale (scolaire ou par apprentissage). Par sa connaissance du milieu économique local, l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées veille à ce que les entreprises avec lesquelles elle est en relation, participent à l'accueil des jeunes en cours de formation et à leur insertion dans l'emploi à l'issue de cette dernière.

L'AFDET met en relation des enseignants et des élèves avec des professionnels agréés par la section territoriale Occitanie Midi-Pyrénées afin de favoriser d'une part des actions particulière de découverte de l'entreprise mais aussi pour accompagner ou parrainer des projets pédagogiques professionnels ou liés à l'entrepreneuriat ou au mentorat.

Les animateurs de l'AFDET ainsi que les professionnels qui s'investissent dans les actions de valorisation de l'enseignement technique et plus particulièrement dans les actions conduites par l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées, doivent bénéficier de la reconnaissance de l'Education nationale. A ce titre l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées fera des propositions annuelles de personnes particulièrement investies et actives sur le territoire académique, pour l'attribution de médailles de l'enseignement technique et d'accès ou de promotion dans les différents grades de l'ordre des palmes académiques. Les propositions formulées par l'AFDET dans ce cadre devront décrire avec précision l'importance des services rendus au sens de l'article D911-63 du code de l'éducation.

III- INFORMATION SUR LES METIERS ET LES PARCOURS

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation des jeunes par la découverte des métiers et des entreprises, les animateurs de l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées sont des interlocuteurs des chefs d'établissement, des enseignants, de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation, des centres d'information et d'orientation (CIO), des Comités Locaux École-Economie (CLEE) ;

En appui de ces établissements, l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées participe en tant que de besoin à l'organisation de manifestations et d'interventions destinées à informer les élèves et leur famille et les élèves, apprentis et étudiants. Elle peut ainsi apporter conseil et aide à l'élaboration de leur projet professionnel,

Elle apporte sa contribution à l'organisation des forums des métiers, des formations, de l'emploi et d'aide à l'orientation (dont le salon Info-Sup), par sa présence et par la recherche d'intervenants professionnels.

Elle contribue à la valorisation des parcours de réussite scolaire et professionnelle d'élèves, d'apprentis et d'étudiants ayant aboutis à une insertion sociale et professionnelle remarquable pouvant inspirer les élèves et apprentis dans la construction de leur propre parcours, en particulier par l'édition bisannuelle d'un florilège des réussites de l'enseignement technique.

ARTICLE 3 – TYPES D’ACTION

La convention vise au développement de collaborations entre les partenaires. Il peut s’agir, de manière non exhaustive :

- d’intervention auprès de publics scolaires, apprentis ou étudiants, sur sollicitation du chef d’établissement,
- de participation à des rencontres, forums, séminaires pour apporter connaissance et expertise ;
- d’appui aux services académiques et aux établissements dans la relation au monde économique.

ARTICLE 4 – REALISATION DES ACTIONS

Les actions partenariales référencées sous forme de fiche action (cf. 8 fiches actions en annexe à la présente convention) feront l’objet d’une diffusion auprès des établissements de formation de l’académie de Toulouse.

Toutes les actions autres que celles contenues en annexe feront l’objet de conventions particulières entre les parties en présence. Ces conventions détermineront, notamment, le nom de l’action envisagée, son objet ainsi que les moyens matériels, financiers et humains que les parties en présence s’obligent à mettre en œuvre. La convention particulière détermine, également, les modalités de communication et de valorisation de l’action considérée.

ARTICLE 5 – SUIVI ET DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

Chaque partie désigne au sein de sa structure une personne référente du suivi de cette convention, à savoir :

- pour l’Académie de Toulouse : le DRAFPICA ou son représentant ;
- pour l’AFDET : le président de la section ou son représentant

Ces référents animent la relation partenariale, conçoivent des actions et assurent le suivi et l’évaluation de ces actions. Un bilan annuel validé par les partenaires, est réalisé. Ce bilan permet de capitaliser des résultats et d’identifier les actions prioritaires de l’année suivante.

ARTICLE 6 – DENONCIATION ET MODIFICATION DE LA CONVENTION

La convention pourra être dénoncée à l’initiative de l’une ou l’autre des parties par lettre recommandée.

En l’absence de convention particulière en cours relative à l’exécution d’une action partenariale, la convention prendra fin entre les parties à l’expiration d’un préavis d’un mois à compter de la réception de la lettre recommandée.

Si une convention particulière relative à l’exécution d’une action partenariale était en cours à la date de la dénonciation, la convention poursuit ses effets entre les parties jusqu’au terme initialement prévu de cette action partenariale.

Toute modification de la présente convention ou des actions annexées devra faire l’objet d’un avenant, à la demande de l’une ou l’autre des parties.

Au cours de la période de validité, elle peut être dénoncée ou modifiée par avenant six mois avant son terme à la demande de l’une ou l’autre des parties.

ARTICLE 7 – DUREE DE LA CONVENTION

Elle est conclue pour une durée de 3 ans à partir de sa date de signature.

Les parties conviennent que la convention pourra être prorogée durant la période nécessaire à l'achèvement des négociations préalables à son renouvellement.

Fait à Toulouse en 3 exemplaires, le ...9 décembre 2022

Pour l'AFDET

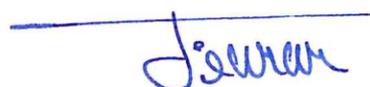
Le Président,



Philippe Dole

Pour l'académie de Toulouse

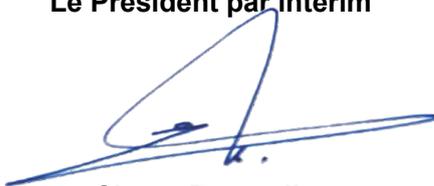
Le recteur,



Mostafa Fourar

Pour l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées

Le Président par intérim



Simon Bressolles

ANNEXE

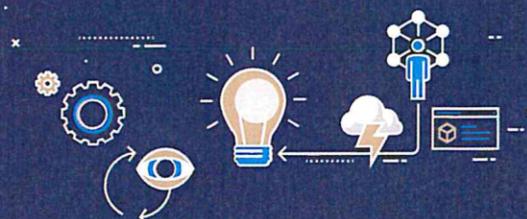
Fiches actions inscrites à la convention de partenariat

- Horizon métiers,
- Simulation d'entretien d'embauche ou de stage,
- Entreprendre au lycée – accompagnement à la création d'une entreprise,
- Forums des métiers, aide à l'orientation,
- Dispositif « Mentorat AFDET ».



école - entreprise partenariats

La réussite professionnelle, notre ambition



Thème principal de l'action Découverte des métiers



Thème secondaire de l'action _____

Titre Horizon Métiers

Porteur de l'action AFDET Occitanie Midi-Pyrénées

PARCOURS AVENIR: OBJECTIFS VISÉS

- Découvrir et comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- Permettre l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle

Public concerné Collégiens et lycéens

Dates - durée - lieux A la demande des équipes pédagogiques

Coût gratuit

Périmètre de l'action du partenaire sur le territoire Académie de Toulouse

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les animateurs métiers de l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées interviennent à la demande des établissements scolaires et en lien avec les équipes pédagogiques au sein du groupe classe.

L'intervention d'un binôme de professionnels d'une durée de 2h est organisée pour répondre aux attentes des élèves. Elle est destinée à faire découvrir les métiers de tous secteurs professionnels (industrie, bâtiments et Travaux publics, services...), la demande est à préciser auprès du contact AFDET Occitanie Midi-Pyrénées.

Les points d'appui de l'intervention :

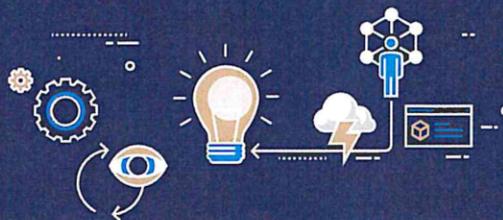
- Témoignages de professionnels des métiers et d'acteurs de la vie économique (chefs d'entreprise, ingénieurs, ressources humaines...)
- Découverte progressive de l'entreprise et de ses métiers (interaction facilitée par l'utilisation d'outils numériques et de clips « vidéo métiers »)
- Echanges avec les participants

Contacts Programmer l'action avec l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées : Michel RAUFAST,
Tel : 06 71 03 55 63 - mail : afdetcmp@gmail.com site: <https://afdetcmp.fr>



école - entreprise partenariats

La réussite professionnelle, notre ambition



Thème principal de l'action Découverte des métiers

Thème secondaire de l'action _____

Titre Simulation d'Entretien d'Embauche ou de stage

Porteur de l'action AFDET Occitanie Midi-Pyrénées

PARCOURS AVENIR: OBJECTIFS VISÉS

- Découvrir et comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- Permettre l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle

Public concerné collégiens, lycéens et apprentis

Dates - durée - lieux A la demande des équipes pédagogiques

Coût gratuit

Périmètre de l'action du partenaire sur le territoire Académie de Toulouse

DESCRIPTION DE L'ACTION

Intervention à la demande des établissements, programmée sur une journée. Elle est à préparer en étroite collaboration entre le professeur responsable de la classe et le conseiller AFDET. Cette action est destinée à préparer les élèves ou les étudiant(e)s en fin de cycle de formation (CAP, BAC PRO, MC et BTS) mais aussi les élèves de la voie professionnelle soumis à l'obligation de réaliser un stage en entreprise.

Les points d'appui de l'intervention :

- Lettre de motivation et CV à préparer avant l'intervention,
- Chaque élève est accueilli par un conseiller pour un entretien individuel d'une 1/2h
- Le déjeuner permet la rencontre entre l'équipe pédagogique de la classe et les conseillers en entretien sur site,

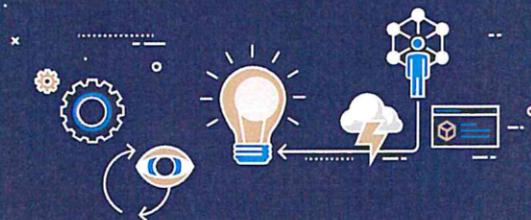
A l'issue des entretiens individuels, la restitution aux élèves et étudiant(e)s est faite collectivement devant le groupe classe, suivie d'échanges et de conseils.

Contacts Programmer l'action avec l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées : Michel RAUFAST,
Tel : 06 71 03 55 63 - mail : afdetocmp@gmail.com site: https://afdetooccitaniemp.fr



école - entreprise partenariats

La réussite professionnelle, notre ambition



Thème principal de l'action Parrainage - Marrainage

Thème secondaire de l'action _____

Titre Dispositif "Mentorat AFDET"

Porteur de l'action AFDET Occitanie Midi-Pyrénées

PARCOURS AVENIR: OBJECTIFS VISÉS

- Découvrir et comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- Permettre l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle

Public concerné Public des MLDS et du dispositif Prévoyance Décrochage

Dates - durée - lieux Les demandes sont à adresser au coordonnateur de l'action "mentorat"

Coût Gratuit

Périmètre de l'action du partenaire sur le territoire _____

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre du projet national "mentorat", un jeune une solution", l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées propose de développer l'action mentorat auprès du public des MLDS et de la Prévoyande Décrochage de l'académie de Toulouse.

Cette action vise à développer des apprentissages basés sur une relation interpersonnelle pour favoriser le développement d'un jeune mentoré qui a des objectifs et des habiletés à acquérir, des objectifs professionnels et personnels à atteindre.

L'AFDET propose d'agir sur quatre axes :

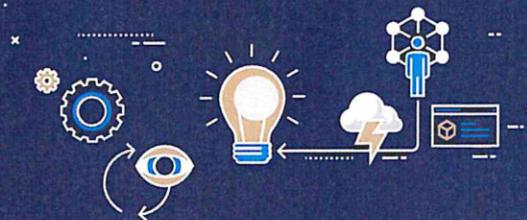
- Accompagnement et soutien au parcours scolaire,
- Favoriser une orientation par choix,
- Aide à l'insertion,
- Appui à l'entrepreneuriat

Contacts AFDET Occitanie Midi-Pyrénées : Georges MARTINEZ, Tel : 06 76 75 99 17 - mail :
afdetoccitaniepm13@gmail.com



école - entreprise partenariats

La réussite professionnelle, notre ambition



Thème principal de l'action Découverte des métiers

Thème secondaire de l'action _____

Titre Forum des métiers, aide à l'orientation

Porteur de l'action AFDET Occitanie Midi-Pyrénées

PARCOURS AVENIR: OBJECTIFS VISÉS

- Découvrir et comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- Permettre l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle

Public concerné Collégiens et lycéens

Dates - durée - lieux A la demande des collèges, lycées et de tout organisateur d'un forum des métiers

Coût Gratuit

Périmètre de l'action du partenaire sur le territoire Académie de Toulouse

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les animateurs métiers de l'AFDET Occitanie interviennent à la demande des établissements scolaires ou de tout porteur d'un projet de forum d'établissement, inter-établissement, de bassin ou départemental.

L'intervention d'un binôme de professionnels sur la durée du forum est organisée pour répondre aux attentes des élèves et des familles : découverte des métiers de l'industrie.

Les points d'appui de l'intervention :

- Témoignages de professionnels des métiers et d'acteurs de la vie économique (chef d'entreprise, ingénieurs, Directeur ressources humaines...)
- Présentation des métiers industriels, (interaction facilitée par l'utilisation d'outils numériques et de clips « vidéo métiers »)

Echanges avec les élèves et leur famille portant des demandes précises d'information sur le monde économique, l'emploi, les métiers qui recrutent, les métiers en tension, les parcours de formation associés « Métiers/formation/emploi »

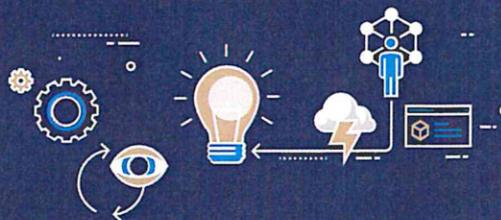
Contacts Programmer l'action avec l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées : Michel RAUFAST,

Tel : 06 71 03 55 63 - mail : mail : afdetocmp@gmail.com site: https://afdetoctaniemp.fr



école - entreprise partenariats

La réussite professionnelle, notre ambition



Thème principal de l'action L'Esprit d'entreprendre 

Thème secondaire de l'action Multi-thèmes

Titre Entreprendre au lycée - accompagnement à la création d'une entreprise

Porteur de l'action AFDET Occitanie Midi-Pyrénées

PARCOURS AVENIR: OBJECTIFS VISÉS

- Découvrir et comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- Permettre l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle

Public concerné lycéens, apprentis et étudiants

Dates - durée - lieux A la demande des équipes pédagogiques

Coût Gratuit

Périmètre de l'action du partenaire sur le territoire Midi-Pyrénées

DESCRIPTION DE L'ACTION

Accompagner les lycéens, les apprentis et les étudiants à développer l'esprit d'entreprendre et favoriser la créativité de futurs entrepreneurs.

Les élèves créent de toute pièce une entreprise proposant un produit ou un service au cours de l'année scolaire. C'est un moyen d'approfondir les apprentissages par du concret, de travailler en équipe et de découvrir d'autres activités. Les élèves ont à créer et à vendre un bien ou un service à l'extérieur de l'établissement ou peuvent concevoir des projets à finalités sociale ou solidaire.

Les points d'appui :

- Accompagnement du projet par les animateurs AFDET en entrepreneuriat,
- Assistance méthodologique (gestion de projet, approche économique et commerciale, gestion documentaire, aide à la mise en relation...) est assurée en fonction des besoins.
- Développement de la méthodologie de gestion de projet : de l'idée du produit ou du service à sa commercialisation
- Décloisonnement entre les différentes matières "scolaires" : étude de marché, commerce, gestion, finance, ...
- Développement du travail en équipe et du processus de prise de décision.

Contacts Programmer l'action avec l'AFDET Occitanie Midi-Pyrénées : Michel RAUFAST
Tel : 06 71 03 55 63 - mail : afdetocmp@gmail.com site : https://afdetoccitaniemp.fr